



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DE FOOTBALL DE TARN ET GARONNE ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 20 OCTOBRE 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature. Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election du Comité de Direction »

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :Prénoms :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Le cas échéant, nom de la liste :

- Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District de Football Tarn et Garonne
- Conformément à l'article 13 des Statuts du District de Football de Tarn et Garonne, déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet.

D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales, .

D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

Qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales

Fait à le

Signature de la tête de liste :

Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'Article 13.2 des Statuts du District de football Tarn et Garonne

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,
- Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb - sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),
- Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,
- Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.